

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT

#### GLOBAL

de la francophonie albertaine

2025-2030



Ce Plan de développement global de la francophonie albertaine 2025-2030 a été élaboré par l'ACFA, organisme porte-parole de la francophonie albertaine depuis 1926, en collaboration avec le comité de suivi et l'ensemble des organismes et institutions qui participent au Forum communautaire annuel organisé par l'ACFA, avec l'appui de la firme PGF Consultants. La conception graphique est l'œuvre de Creative Coco'Nuts.

Le plan s'appuie sur les consultations menées lors du Forum communautaire 2024 et du Congrès annuel de la francophonie albertaine 2024, validées par un sondage auprès des Albertains et Albertaines d'expression française à l'hiver 2025. Il a été approuvé par le Forum communautaire 2025, puis formellement adopté par le conseil d'administration provincial de l'ACFA en mai 2025.

L'ACFA reconnaît l'appui financier de Patrimoine canadien.

#### PRÉAMBULE



La francophonie albertaine se doit de tracer son avenir de manière intentionnelle et cohérente. C'est dans cette optique que le Plan de développement global de la francophonie albertaine se veut une nouvelle feuille de route collective, destinée à inspirer et orienter nos actions vers l'horizon de 2030.

Autrefois élaboré en réponse aux attentes de Patrimoine canadien, ce plan est désormais porté par l'ensemble des partenaires communautaires, institutionnels et gouvernementaux de la francophonie albertaine. À l'image d'une symphonie, chacun y joue sa propre partition, permettant une mise en œuvre harmonieuse et un véritable accomplissement collectif.

Il s'agit de notre projet commun, dans lequel chacun peut se reconnaître, collaborer de manière explicite et contribuer activement à l'atteinte des résultats et à la réalisation d'une vision partagée.

Ce plan voit le jour grâce à la mobilisation des citoyens, citoyennes et partenaires qui y ont contribué, ainsi qu'à la coordination assurée par l'ACFA, qui a soutenu les travaux du comité de suivi tout au long du processus. L'ACFA s'engage également à agir à titre de secrétariat de mise en œuvre du Plan de développement global, et assurera la coordination continue, le suivi des progrès, la mobilisation des partenaires, ainsi qu'une reddition de comptes transparente et régulière.

Le Plan sera soutenu par des stratégies concrètes et des mécanismes de suivi, permettant à chaque force vive de la province d'agir de manière concertée et constructive pour l'épanouissement durable de nos communautés et de la francophonie albertaine dans son ensemble.

#### INTRODUCTION

La francophonie albertaine est une force vive qui enrichit l'Alberta, l'Ouest canadien et, par son rayonnement, l'ensemble de la francophonie canadienne. Sa vitalité se construit année après année grâce à l'engagement des Albertains et Albertaines d'expression française ainsi que des organismes et des institutions de la communauté, aux symboles qui la représentent, aux événements qui la rassemblent et aux luttes qu'elle mène pour affirmer sa place et contribuer à la province. Dans cet effort collectif, un Plan de développement global devient un outil essentiel : il permet de canaliser les énergies, de définir des priorités communes et de mobiliser la communauté autour de résultats clairs. En se dotant d'une vision partagée, la francophonie albertaine renforce son impact et s'assure d'un développement structuré et durable.

#### Reconnaissance territoriale

La francophonie albertaine reconnaît qu'elle réalise son mandat sur les territoires traditionnels et toujours occupés des peuples Anishinaabe, Denésoliné, Niitsitapi, Nakoda, Nehiyāw, et Tsuu T'ina, ainsi que de la Nation Métisse, aujourd'hui englobés par la province de l'Alberta. Elle souhaite rendre hommage aux divers peuples autochtones dont l'empreinte a marqué ce territoire au fil des siècles et s'engage à être respectueuse de ces terres.





### VISION **2035**

Forte de son histoire et enrichie par sa diversité, la francophonie albertaine de 2035 est plurielle, dynamique et en pleine croissance. Elle innove, rassemble et inspire, affirmant sa place dans tous les secteurs de la société. Grâce à une mobilisation collective, elle garantit l'accès à une vie en français et le renforcement de ses institutions partout en Alberta.



La vitalité de la francophonie albertaine repose sur la valorisation et la transmission de la langue, des cultures et des identités francophones, dans toute leur diversité. Elle puise sa richesse dans des racines profondes, qui ont porté la langue et les cultures d'expression française à travers des générations. Toujours vivante, la francophonie albertaine continue de s'enrichir grâce aux contributions des nouveaux arrivants, des apprenants du français et des francophones de tous horizons. Le sentiment d'appartenance et de fierté qui anime cette diversité s'exprime entre autres par les arts, la culture, les médias et la valorisation du patrimoine de la francophonie albertaine, à travers l'action des organismes et institutions de la communauté.



Il est essentiel de mieux accompagner et inclure les personnes immigrantes, une richesse indéniable pour l'avenir, tout en renforçant les capacités collectives d'inclusion de toutes les personnes parlant français, partout en Alberta. Chaque francophone, quelle que soit son origine ou son parcours, doit pouvoir contribuer pleinement à l'avenir de la francophonie albertaine.

Le français doit pouvoir s'épanouir pleinement dans les espaces publics et sur les lieux de travail, afin que tous, en particulier les jeunes, puissent continuer de vivre en français après leurs études. Ce défi est d'autant plus pressant que les dynamiques d'assimilation, souvent invisibles mais omniprésentes, érodent progressivement le lien entre langue, culture et identité chez les nouvelles générations. C'est ainsi que la francophonie pourra rayonner audelà de ses organisations et des activités, dans toutes les régions de la province.







R1. Le sentiment d'appartenance à une culture francophone plurielle inclusive (patrimoine, traditions, expressions culturelles, expériences) est en hausse, dans tous les groupes d'âge et dans toutes les régions, y compris chez les nouveaux arrivants.



**R2.** La présence et la visibilité du français et de la francophonie est en croissance dans la sphère publique et dans le monde de l'emploi.



R3. L'inclusion des familles francophones, interlinguistiques et non francophones, de même que de la communauté de français langue seconde au sein de la francophonie albertaine est accrue, favorisant leur participation active et leur sentiment d'appartenance à la communauté.



**R4.** Les espaces et offres culturelles et artistiques francophones augmentent en nombre et en diversité, en particulier pour les jeunes.



**R5.** Un nombre croissant de nouveaux arrivants s'intègrent à la vie en français, et des mesures sont mises en place pour améliorer le taux de rétention.



Pour assurer le développement de la communauté francophone, il est crucial de reconnaître la baisse préoccupante du poids démographique, malgré une croissance en nombre absolu. Cette situation, accentuée par les effets persistants et insidieux de l'assimilation, fragilise la transmission du français comme langue de vie, tout en exerçant une pression croissante sur l'offre de services en français à travers la province.



Le renforcement des continuums de services en français, tant gouvernementaux que communautaires, est nécessaire, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de l'immigration, de l'employabilité, du droit et de la culture. La francophonie albertaine a également besoin d'institutions fortes, gérées par et pour la communauté. L'offre de service doit être équitable et adaptée aux francophones partout en province.

En éducation, la capacité à attirer et à retenir les jeunes dans le système francophone du préscolaire au postsecondaire est un enjeu crucial. L'enjeu de la rétention s'étend aussi à la population active. La stimulation de l'entrepreneuriat francophone ainsi que le recrutement et la rétention d'une main-d'oeuvre qualifiée assurent une force économique à la francophonie.



# Résultats stratégiques visés



**R6.** Un plus grand nombre d'enfants d'ayants-droits bénéficient du continuum de l'éducation en français, et leur rétention au sein de ce parcours s'améliore également.



**R7.** L'offre postsecondaire en français est bonifiée en lien avec les attentes et volontés exprimées par la communauté, lors de consultations, et les besoins en termes d'emploi.



**R8.** L'offre, le taux de fréquentation et la demande active des services en français à travers les secteurs augmentent partout en province.



**R9.** La rétention et le recrutement de personnes qualifiées parlant français sont renforcés grâce aux efforts concertés des acteurs clés de la francophonie albertaine.



**R10.** L'insertion professionnelle des personnes migrantes et immigrantes est facilitée grâce à la reconnaissance des diplômes et compétences.



**R11.** La vitalité économique de la francophonie albertaine augmente, notamment par l'essor de l'entreprenariat à travers la province.



**R12.** Nos institutions scolaires et postsecondaire sont fortes et disposent des ressources nécessaires pour remplir leur mandat.



La concertation au sein de la communauté ainsi qu'à l'externe est cruciale pour accélérer l'atteinte des résultats visés de développement de la francophonie albertaine. Une collaboration renforcée entre les organismes communautaires francophones – voire même une réflexion sur les zones de dédoublements - permettrait d'accroître leur impact et leur accès au financement, tout en renforçant leurs capacités internes, au bénéfice des membres de la communauté.

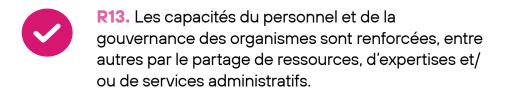


Les relations avec la majorité sont essentielles pour renforcer la présence du français en Alberta, en soutenant l'accès aux services, en favorisant le bilinguisme et en développant des alliances stratégiques. En collaborant avec les institutions, les élus, les acteurs de l'immersion et tous ceux qui contribuent au dynamisme du français en Alberta, la francophonie albertaine accroît son rayonnement, son influence et sa pérennité.

La force de la francophonie albertaine et de ses organismes dépend aussi de l'engagement communautaire et politique du plus grand nombre d'individus, y compris des jeunes. Il est souhaité que les organismes soient inclusifs et bénéficient – et fassent bénéficier leur clientèle – de la richesse d'une multitude de perspectives.







- R14. La concertation et la collaboration sont accrues entre organismes qui offrent des services complémentaires ou semblables, y compris entre organismes provinciaux et régionaux.
- R15. Des espaces de dialogue et de concertation sont créés avec les instances des autres groupes culturels, dont la majorité et les peuples autochtones.
- R16. La stabilité et la somme du financement des organismes sont augmentées via des moyens innovants (diversification des sources, modèles de collaboration, partage des mandats, demandes conjointes).
- R17. Le nombre et la diversité (âge, genre, région, origine culturelle, etc.) des personnes engagées (bénévoles, personnel, gouvernance) dans la vie communautaire francophone augmente.



Secrétariat de mise en oeuvre du Plan de développement global de la francophonie albertaine

acfa.ab.ca